



[UNE PERSPECTIVE DES DROITS DE L'HOMME SUR
L'ENTREPRISE DE L'AIDE ALIMENTAIRE-- OCTOBRE 2023]

Manger à sa faim : un droit à ne pas confondre avec la charité



FIAN
INTERNATIONAL



Publié par:

Alliance mondiale de solidarité pour l'alimentation, la santé et la justice sociale
Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition
FIAN International

AUTEURS:

Alison Cohen, Kayleigh Garthwaite, Joshua Lohnes, Martin Wolpold-Bosien

CONCEPTEUR:

Amanda G. Córdova

REMERCIEMENTS

Ce rapport s'appuie sur le travail et l'analyse réalisés dans le cadre de l'Alliance mondiale de solidarité pour l'alimentation, la santé et la justice sociale. Nous tenons à remercier Penny Walters, Graham Riches, Janet Poppendieck, Gizem Templeton, Emily Mattheisen et Sofía Monsalve Suárez pour leurs commentaires et suggestions lors de la révision de ce document.

OCTOBRE 2023

Table des matières

Contexte	4
Que sont les problèmes posés par l'aide alimentaire caritative soutenue par des entreprises privées ?	5
L'influence des entreprises dans la mondialisation des banques alimentaires	7
Que signifie la perspective des droits de l'homme dans ce contexte ?	8
Stratégies et politiques pour de vraies solutions	9
Le droit de manger sans quémander	10

Manger à sa faim : un droit à ne pas confondre avec la charité

UNE PERSPECTIVE DES DROITS DE L'HOMME SUR L'ENTREPRISE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

CONTEXTE

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière certains problèmes fondamentaux du système agro-alimentaire mondial. De longues files **d'attentes pour s'alimenter**, **l'effondrement des chaînes d'approvisionnement agricoles**, des migrants sans moyen de transport pour rentrer chez eux ou sans terre pour cultiver leur propre **nourriture...** **Chacun d'entre nous a pu observer** ces phénomènes. La précarité de millions de personnes aux revenus insuffisants et dépourvues de protection sociale a été particulièrement mise en évidence par l'augmentation des taux d'insécurité alimentaire.

Nous avons aussi tous été témoins des multiples réponses apportées à ces crises convergentes. Les plus visibles étaient les opérations **d'alimentation caritatives rendues possibles** par le soutien des secteurs public et privé pour obtenir denrées et fonds opérationnels. Les **associations d'aide d'urgence existantes ont été renforcées** en même temps que de nouvelles furent créées. Les banques alimentaires ont aidé de nombreuses familles en difficulté financière, dont certaines étaient confrontées pour la première fois à l'insécurité alimentaire.

Une deuxième réponse importante a été apportée par les gouvernements qui ont fourni un soutien financier direct aux foyers, ce qui a permis à des millions de personnes de passer au-dessus du seuil de pauvreté. Malheureusement, il s'agissait souvent d'interventions à court terme, alors même que les effets économiques de la crise du COVID-19, exacerbés par la guerre en Ukraine, l'inflation galopante et le changement climatique, continuent d'accroître la pauvreté et les inégalités à travers le monde.

Une troisième réponse, aussi importante en termes de réflexion, misait sur les mécanismes d'aide mutuelle et de solidarité qui ont depuis longtemps façonné les stratégies



d'approvisionnement alimentaire des communautés. Cette réponse a pris des formes très diverses, tel que les réfrigérateurs installés au coin de rues et approvisionnés par les voisins, jusqu'aux mouvements sociaux de grande ampleur qui avaient les moyens de mobiliser rapidement et directement de quoi pourvoir aux besoins de leurs propres communautés.

Par exemple, Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST), le mouvement des travailleurs sans terre au Brésil, a mobilisé plus de 170 cliniques communautaires, des milliers d'écoles rurales servant d'hôpitaux temporaires et des dizaines d'installations de transformation agricole à travers le pays afin de produire de la nourriture pour les familles touchées par la pandémie. Les agriculteurs mis en réseau collaboratif dans tout le pays ont cultivé, récolté et transformé des aliments, les distribuant chaque mois au sein de leurs communautés ainsi qu'aux familles vivant dans les zones urbaines. Plus de 250 000 ménages vulnérables ont reçu des aliments frais en circuit court de cette manière dans tout le Brésil .

Parmi ces multiples actions menées pour répondre à cette augmentation soudaine et brutale **de la faim dans le monde**, **l'aumône alimentaire a dominé la scène et continue d'exercer une** influence considérable sur les efforts de lutte contre la faim dans le monde. Soutenue par des grandes entreprises qui en tirent profit, l'aide alimentaire d'urgence ne fera que s'enliser dans une pérennisation inquiétante en l'absence d'un contre-mouvement vigoureux et d'un changement de discours.

Que sont les problèmes posés par l'aide alimentaire caritative soutenue par des entreprises privées?

Nous assistons à l'émergence d'un état d'urgence alimentaire permanent dans le monde, auquel on répond par la fausse promesse de solidarité que constitue la charité alimentaire portée par des entreprises privées . Initialement conçue comme une réponse à court-terme au **besoin aigu mis en lumière par le retour d'expérience des programmes de protection sociale dans les pays riches mais inégaux de l'hémisphère Nord**, **l'aide alimentaire caritative** soutenue par les entreprises - et en particulier le modèle nord-américain des banques alimentaires - est perçue comme une solution dite "gagnant-gagnant" pour résoudre les problèmes d'excédents alimentaires, de gaspillage alimentaire et d'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

Modelé sur [Feeding America](#) et promu par des acteurs tels que le [Global FoodBanking Network](#) (GFN), ce paradigme dominant a été exporté dans 76 pays et sur tous les continents, y compris des États à revenus faibles ou moyens. Financé par certaines des entreprises alimentaires les plus puissantes du monde, le nouveau [plan stratégique](#) du GFN vise à "étendre la présence et l'influence des banques alimentaires dans le monde entier", une **expansion qui a pour but d'ancrer d'avantage la charité en tant que stratégie mondiale** visant à nourrir les pauvres en réutilisant les déchets issus des procédés alimentaires industriels.



L'augmentation du gaspillage alimentaire en tant qu'aide à la lutte contre la faim et l'institutionnalisation de l'aide alimentaire caritative compromettent les obligations des États membres des Nations Unies en vertu du droit international de respecter, protéger et mettre en œuvre le droit à une alimentation adéquate par le biais de politiques et programmes complets et cohérents. Cet échec crée des opportunités pour des entreprises privées qui s'approprient la politique nutritionnelle publique en présentant les banques alimentaires comme une solution « gagnant-gagnant » pour soulager la faim, faussant ainsi le concept de solidarité. À sa place émerge un "complexe industriel de la faim" dans lequel les entreprises alimentaires bénéficient de l'existence des infrastructures alimentaires "d'urgence" par le biais de charges fiscales réduites, d'économies sur les coûts d'élimination des déchets, de protections des prix et de marketing en termes de responsabilité sociale.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas préoccupés par les soins et la solidarité souvent fournis de manière non rémunérés par les bénévoles en première ligne de l'aide alimentaire d'urgence. Ou encore les personnes qui œuvrent dans les espaces caritatifs de l'aide alimentaire et qui s'efforcent de répondre aux besoins de leurs communautés. Leurs motivations n'ont rien à voir avec l'expansion du pouvoir des entreprises, ou le contrôle accru du système alimentaire et de ses profits. En effet, de nombreux bénévoles de l'aide alimentaire d'urgence sont eux-mêmes en situation de précarité économique. En s'efforçant de récupérer les excédents alimentaires pour soulager la faim, les personnes travaillant dans les banques alimentaires et leur réseau de partenaires locaux sont devenues les instruments d'une politique alimentaire d'entreprise qui promet de résoudre deux problématiques opposées nées d'un système alimentaire axé sur le profit : la surproduction et la faim.

Au lieu de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de plaider en faveur de politiques qui mettraient fin aux inégalités de revenus, à l'avarice, aux conditions de travail injustes et aux pratiques agricoles non durables, ces entreprises font pression sur les

gouvernements nationaux et s'infiltrent dans les espaces internationaux pour élaborer leurs politiques en tant que "parties prenantes", promouvant le faux lien entre le gaspillage alimentaire et la sécurité alimentaire, tout en réinvestissant très peu dans les communautés qu'elles sont censées servir.

Il est essentiel que ceux qui sont en première ligne de ces réseaux caritatifs se réunissent pour élaborer collectivement des stratégies qui s'attaquent à ces problèmes dans les forums internationaux, au sein de leurs gouvernements et dans leurs communautés locales.

L'INFLUENCE DES ENTREPRISES DANS LA MONDIALISATION DES banques alimentaires

Le droit international exige que les États respectent, protègent et mettent en œuvre le droit à une alimentation adéquate à tout moment, en utilisant toutes leurs ressources pour atteindre progressivement cet objectif. Cette obligation de mettre en œuvre des politiques visant à faciliter l'accès aux terres et aux ressources naturelles se traduit par des réformes agraires, un revenu décent par le biais d'une protection sociale adéquate, et la fourniture d'une aide humanitaire directe dans les situations d'urgence, y compris par le biais de la coopération internationale.

Du point de vue des droits de l'homme, l'aide alimentaire humanitaire est un important outil temporaire qui permet aux gouvernements de satisfaire leurs obligations, en temps de crise, avec pour but de rétablir la capacité des communautés touchées à se nourrir. Cependant, **dans les pays du Nord et de plus en plus ailleurs, l'institutionnalisation des banques alimentaires et de leur croissance via des arrangements entre institutions publiques et entreprises privées donne naissance à un système où l'accès à la nourriture pour les pauvres est un échec pérenne et où émerge un état d'urgence constant qui engendre des bénéfices pour le secteur privé de l'alimentation.**

Le ministère de l'agriculture aux États-Unis (USDA), par exemple, fournit des denrées alimentaires aux ménages vulnérables dans le cadre du programme d'aide alimentaire d'urgence (TEFAP). Depuis plus de quarante ans, ces fonds publics ont largement profité aux intérêts agroalimentaires américains, atténuant les risques pour les grands producteurs agricoles et les fabricants de produits alimentaires, plutôt que de donner la priorité aux besoins des ménages à faibles revenus.

En outre, le secteur agro-alimentaire privé tire parti de la capacité des banques alimentaires subventionnées par le programme TEFAP pour décharger leurs excédents dans ces réseaux caritatifs. Cette pratique manque de responsabilité, de transparence et de démocratie en ce qui concerne les types de denrées alimentaires fournies ainsi que les coûts associés à la revalorisation des déchets alimentaires par une main-d'œuvre **largement sous-payée** ou bénévole. En Europe, le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) joue un rôle complémentaire similaire dans les initiatives locales visant à fournir une aide alimentaire et une assistance matérielle de base sur le continent. Plus de 3,8 milliards d'euros ont été affectés au FEAD pour la période 2014-2020.

Les lois fiscales sont de plus en plus conçues pour accommoder et inciter les entreprises alimentaires à "donner" leurs excédents, érodant encore davantage les obligations des États de respecter le droit à l'alimentation en reproduisant un système alimentaire qui nécessiterait un état d'urgence permanent pour continuer de fonctionner efficacement.

Que signifie la perspective des droits de l'homme dans ce contexte ?



Les droits de l'homme sont un outil essentiel pour surmonter toute forme de discrimination, d'exclusion sociale, d'exploitation ou de marginalisation. En particulier, une analyse du droit à l'alimentation doit se concentrer sur les causes structurelles et les moteurs systémiques des vulnérabilités économiques, sociales et politiques qui mènent à un échec aigu et **durable de l'accès à la nourriture pour certaines parties de la population.**

Lorsque les habitants d'un pays riche souffrent de la faim, c'est à cause de la discrimination. Lorsque des personnes vivant dans des sociétés très inégales n'ont pas accès aux ressources nécessaires pour se nourrir correctement, c'est à cause de l'exclusion sociale. Lorsque des personnes n'ont pas les moyens de se procurer des aliments sains en raison de salaires insuffisants, c'est à cause de l'exploitation. C'est pourquoi une approche fondée sur les droits de l'homme est essentielle. Le fait que la faim et la malnutrition touchent principalement les personnes vivant dans la pauvreté, et rarement les élites, montre que l'insécurité alimentaire est une manifestation de l'extrême inégalité et de la marginalisation, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. La revalorisation des déchets alimentaires ne peut constituer une solution adéquate à ces problèmes structurels et profondément ancrés dans nos sociétés.

La demande croissante d'aides humanitaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire par le biais du modèle économique des banques alimentaires indique que les politiques et les institutions de l'État négligent systématiquement leurs obligations de respecter, de protéger et de mettre en œuvre le droit de l'homme à une alimentation adéquate.

La caractéristique la plus insidieuse du modèle d'aide alimentaire caritatif actuel, qui repose sur des structures privées, est l'association de deux problèmes très différents : les excédents alimentaires et la faim. Les banques alimentaires sont devenues des partenaires dépendant

d'entreprises qui profitent financièrement de la surproduction, d'un salaire minimum insuffisant et de prestations de sécurité sociale vidées de leur substance. Au lieu de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de plaider en faveur d'une politique qui mettrait un frein à l'avidité des entreprises, le refrain selon lequel "les pauvres seront toujours parmi nous" et "la charité est la seule solution" devient de plus en plus la norme. Très visibles dans le domaine de l'alimentation, les actions caritatives renforcent l'idée que les personnes dans le besoin sont des victimes et non des citoyens. Des bénéficiaires et non des détenteurs de droits.

La croissance de la charité institutionnalisée contribue au développement de ce processus et saborde tout le travail de garantie du droit à l'alimentation et de l'ensemble des droits de l'homme qui l'accompagnent.

Stratégies et politiques pour de vraies solutions

Les grandes entreprises et les gouvernements promeuvent et codifient un lien factice entre le gaspillage alimentaire et la sécurité alimentaire. Ensemble, ils ont ignoré et exacerbé de profonds problèmes structurels et environnementaux liés à la surproduction et au gaspillage alimentaire, créé de nouvelles incitations financières pour maintenir des modèles industriels de production excédentaire et insoutenable, et enfin fait de la charité un autre moyen de consolider le contrôle des entreprises sur le système alimentaire. Cette interdépendance entre l'approvisionnement alimentaire caritatif public et privé est une réponse qui n'a pas permis de garantir la sécurité alimentaire pour tous, et son enracinement entrave les obligations de l'État de respecter le droit de l'homme à une alimentation adéquate - et elle doit être remise en question.

Les solutions respectant les droits de l'homme exigent des politiques publiques qui s'attaquent aux problèmes structurels liés à l'accès à la nourriture pour que des personnes en difficulté puissent subvenir à leurs besoins. Les politiques alimentaires et nutritionnelles devraient être conçues de manière à anéantir le besoin de nourriture d'urgence, en veillant à ce que la nourriture soit toujours adaptée, disponible, accessible et durable. Si des **infrastructures de redistribution d'excédents alimentaires sont nécessaires pour atteindre cet objectif**, elles devraient être déstigmatisées, universellement accessibles, connectées aux **systèmes d'approvisionnement régionaux et régies par les intérêts et les objectifs de développement durable des communautés locales, et non par ceux d'acteurs commerciaux lointains.**

Pour les États, le plus important est de déployer des politiques économiques, sectorielles et de protection sociale efficaces fondées sur les revenus des ménages, qui concrétisent le droit à l'alimentation ainsi que les autres droits qui s'y conjuguent, à savoir la santé, la protection sociale, le logement, un salaire décent et l'éducation.

Les politiques publiques doivent également prévoir une réglementation efficace des monopoles des entreprises alimentaires afin de les obliger à rendre des comptes, en veillant à ce que ces acteurs respectent pleinement les normes du travail, notamment en offrant des



salaires décents et des contrats de travail formels, et en autorisant la création de syndicats indépendants. Les législateurs doivent également mettre fin à la pratique de l'évasion fiscale et aux échappatoires. Enfin, les politiques alimentaires publiques doivent également investir de manière significative dans des systèmes alimentaires communautaires capables de nourrir durablement et équitablement tout un chacun, quels que soient ses revenus ou son statut social. Ce n'est qu'à cette condition que toutes les personnes commenceront à réaliser leurs droits économiques, sociaux et culturels et seront en mesure de se nourrir et de nourrir leur famille dans la dignité.

Le droit de manger sans quémander

Il est urgent de dénoncer les fausses solutions à la faim et à la pauvreté alors que les taux d'insécurité alimentaire des ménages continuent d'augmenter dans le monde à la suite de la pandémie et des chocs géopolitiques et climatiques. Nous disposons de nombreux exemples de mécanismes d'entraide et de solidarité qui constituent des moyens efficaces et justes de garantir à tous l'accès à la nourriture, à un logement, aux soins de santé et à la terre, mais ces initiatives ne bénéficient pas de ressources suffisantes et sont de plus marginalisées dans les forums de politiques publiques.

Alors que nos initiatives issues de la société civile s'engagent avec les États pour contester le pouvoir incontrôlé des entreprises et dénoncer les politiques publiques qui violent les droits de l'homme, elles construisent parallèlement des réponses collectives centrées sur l'humain tout en offrant des contre-récits qui façonnent des politiques publiques alternatives

enracinées dans la justice sociale, y compris des solutions basées sur les revenus. Les mouvements sociaux pour la souveraineté alimentaire préfigurent un monde modelé par l'organisation ascendante, la justice réparatrice, l'agroécologie et les systèmes alimentaires et agricoles à circuit court. Nous encourageons ces mouvements à considérer cet appel collectif à l'action dès maintenant : Les droits, pas la charité !

Lisez le document, réfléchissez à son contenu et envoyez-nous vos commentaires !

Visitez nos sites web à l'adresse suivante:

www.fian.org

<https://www.righttofoodandnutrition.org>

<https://rightsnotcharity.org>